

NEOLIFE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes France
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

NEOLIFE

52 Allée des Cèdres Bâtiment « Hello »
69760 Limonest

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEOLIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 30 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Quentin BAVAY

- BILAN ACTIF -

NEOLIFE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement	1 472 981	1 468 598	4 383	20 742
Frais de développement	4 166 034	3 116 330	1 049 704	965 416
Concessions, brevets et droits similaires	3 789 957	1 595 863	2 194 094	2 397 356
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 579	46 404	4 175	6 716
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	700 670	553 996	146 674	164 627
Autres immobilisations corporelles	191 194	116 385	74 810	88 382
Immobilisations en cours	160 729		160 729	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	2 000		2 000	2 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 584		44 584	57 215
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 578 729	6 897 576	3 681 152	3 702 456
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	121 014	1 607	119 407	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	933 947	56 071	877 876	1 274 456
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 709 899	45 431	1 664 468	857 439
Autres créances	522 449		522 449	318 195
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	135 309	3 556	131 753	131 430
Disponibilités	1 733 632		1 733 632	915 673
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	116 735		116 735	145 074
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 272 984	106 665	5 166 319	3 642 268
Frais d'émissions d'emprunt à étaler	594		594	752
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	15 852 307	7 004 241	8 848 066	7 345 477
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :			69 140,00	54 578,00

- BILAN PASSIF -

NEOLIFE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 4 828 179,53)	4 828 180	4 828 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-527 359	-3 833
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	472 937	-523 526
Situation Nette	4 773 757	4 300 820
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 773 757	4 300 820
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	162 500	42 250
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	162 500	42 250
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	911 055	1 425 989
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		109 817
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 071 058	796 145
Dettes fiscales et sociales	443 993	598 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 485 702	15 732
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		56 588
TOTAL DETTES	3 911 808	3 002 406
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	8 848 066	7 345 477
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an	405 543,00	684 264,00
à moins d'un an	3 506 265,00	2 283 142,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		123 241,00
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

NEOLIFE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

		N	N-1
Produits d'exploitation			
	France	Export	
Ventes de marchandises	11 883 357		11 883 357
Production vendue - biens	-35 750		-35 750
Production vendue - services	321 934		321 934
	Chiffre d'affaires net		12 169 541
			12 843 026
Production stockée			
Production immobilisée		412 996	447 017
Subventions d'exploitation			4 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		111 935	134 676
Autres produits		2 993	6 407
		Total des produits d'exploitation I (1)	12 697 464
			13 435 126
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		3 859 145	7 128 420
Variation de stock (marchandises)		364 469	-382 575
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2 207 187	1 426 635
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-121 014	
Autres achats et charges externes (3)		3 034 936	2 946 466
Impôts, taxes et versements assimilés		53 616	41 333
Salaires et traitements		1 399 409	1 428 762
Charges sociales		673 049	613 171
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...		686 786	709 663
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...			
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...		69 341	28 028
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...			
Autres charges		8 459	24 169
		Total des charges d'exploitations II (2)	12 235 384
			13 964 072
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			462 081
			-528 946
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
Produits Financiers			
Produits financiers de participations (5)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...			1 598
Autres intérêts et produits assimilés (5)		803	375
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total des produits financiers (V)	803
			1 973

- COMPTE DE RESULTAT -

NEOLIFE

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 556	
Intérêts et charges assimilées (6)	18 399	26 519
Différences négatives de change		9
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	21 955	26 528
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-21 151	-24 555
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	440 929	-553 501
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 740	2 144
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI	1 740	2 144
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 768	46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	72 399	78 408
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		969
Total des charges exceptionnelles VII	79 167	79 423
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-77 427	-77 280
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-109 435	-107 255
BENEFICE OU PERTE	472 937	-523 526
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :	6 750,00	
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

NEOLIFE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 8 848 066€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 472 937€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

- Mise en place d'un contrat de rachat de titres

Un programme de rachat d'actions a été voté lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 mars 2022 (première résolution). L'assemblée générale a autorisé le Directoire, pour une période de 18 mois, conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

A ce titre, le Président du Directoire a confié à TSAF - Tradition Securities And Futures, un mandat de rachats d'actions signé en date du 30 mars 2023.

Une enveloppe de 125 K€ a été allouée et investie . Il en ressort une moins-value latente au 31 décembre 2024 de 3K€.

Ce mandat est complémentaire au contrat de liquidité, qui avait également été confié à TSAF - Tradition Securities And Futures en juin 2022, avec une enveloppe de 50 K€. Ce contrat de liquidité se décompose au 31 décembre 2024 en 11 K€ d'actions propres et 40K€ de liquidités.

- Nouvel emprunt

Un emprunt a été souscrit pour 200 K€ avec la société générale le 17 décembre 2024 afin de financer les nouvelles filières.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société NEOLIFE SA, a été retenue par le Directoire du fait :

- Du niveau de trésorerie au 31 décembre 2024 ;
- Du budget 2025 et des prévisions de trésorerie associées.

Pour rappel, le financement du développement de la Société s'est effectué principalement par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital et par endettement bancaires et / ou obligataires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

⋮

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Frais de développement : 5 ans

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans

- * Brevets et marques : 20 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans
- * Mali technique de fusion : 12 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	5 226 019	-	412 996	-	-	5 639 015
Autres immobilisations incorporelles	3 827 766	-	12 770	-	-	3 840 536
Total Immobilisations Incorporelles (I)	9 053 786	-	425 766	-	-	9 479 551

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	621 486	-	79 184	-	-	700 670
Installations générales, agencements, aménagement divers	106 705	-	-	-	-	106 705
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 989	-	12 276	-	1 775	84 490
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	160 729
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	802 180	-	91 460	-	1 775	1 052 593

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	2 000	-	-	-	-	2 000
Prêts et autres immobilisations financières	57 215	-	-	-	12 631	44 584
Total Immobilisations Financières (III)	59 215	-	-	-	12 631	46 584
TOTAUX (I+II+III)	9 915 180	-	517 226	-	14 406	10 578 729

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	4 239 861	345 068	-	4 584 928
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	1 423 694	218 574	-	1 642 267
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	456 859	97 137	-	553 996
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	33 810	14 419	-	48 229
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	58 501	11 430	1 775	68 156
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	549 170	122 986	1 775	670 381
TOTAUX	6 212 724	686 627	1 775	6 897 576

- Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Frais d'établissement :

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement pour un montant de 20 742 €

Ils sont amortis sur une durée de 5 ans.

Frais de Recherche et de Développement :

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale. La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Les frais Engagés s'élèvent à 412 996 € et correspondent à de nouveaux profils et nouvelles teintes.

Ils sont amortis sur 5 années.

Stocks :

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	121 014	1 607	119 407
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	933 947	56 071	877 876
En-cours Biens	-	-	-
En-cours Services	-	-	-
TOTAUX	1 054 961	57 678	997 283

Depuis le 1er mai 2023, la Société a opéré un changement de process vis-à-vis de l'un de ses principaux extrudeurs, et ce afin d'améliorer la gestion des chutes et des délais. Désormais, pour cet extrudeur, la matière première (ie, compound), lui est mise à disposition (vs matière qui lui était préalablement vendue). L'extrudeur se chargeant toujours de transformer la matière première en produits finis. Cette opération est donc recomposée dans le coût d'achat des produits finis des stocks issus de ces fournisseurs.

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	23 960	57 678	23 960	57 678
Clients et comptes rattachés	33 768	11 663	-	45 431
Autres Actifs	-	3 556	-	3 556
TOTAUX	57 728	72 897	23 960	106 665

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	34 067
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	13 690
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	2 712
TOTAL	50 469	

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		44 584	-	44 584
Clients douteux ou litigieux		69 140	-	69 140
Autres créances clients		1 640 758	1 640 758	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
<i>État et collectivités Publiques</i>	Impôts sur les bénéfices	109 435	109 435	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	57 229	57 229	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		355 785	355 785	-
Charges constatées d'avance		116 735	116 735	-
TOTAUX		2 393 667	2 279 942	113 724
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>		-	-	-
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		-	-	-
<i>Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)</i>		-	-	-

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Locations	2 891		
CCA Maintenance	26 379		
CCA Assurances	11 980		
CCA Etudes	36 083		
CCA Documentation	2 224		
CCA Honoraires	631		
CCA Publicité	31 083		
CCA Frais déplacements	81		
CCA Cotisations	5 383		

PASSIF**Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	96 370 849	0,05
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	96 370 849	0,05

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	4 828 180				4 828 180
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-3 833	-523 526			-527 359
Résultat de l'exercice	-523 526	523 526			472 937

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	4 291	4 291	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	906 764	501 221	405 543	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 071 058	1 071 058	-	-
Personnel et comptes rattachés	179 914	179 914	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	174 374	174 374	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	64 494	64 494	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	25 212	25 212	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	1 485 702	1 485 702	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	3 911 808	3 506 265	405 543	-
<i>Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	<i>200 000</i>			
<i>Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	<i>590 200</i>			
<i>Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	<i>-</i>			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	96 453
	Charges sociales	43 721
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	1 785
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	2 506
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	128 030
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	36 870
	Participations des salariés	-
	Personnel	81 220
	Organismes Sociaux	13 226
	Autres charges fiscales	14 278
	Divers	-
	TOTAL	418 089

COMPTE DE RÉSULTAT**Chiffre d'affaires :**

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	9 880 832	2 002 525	11 883 357
Production de biens	-3 852	-31 898	-35 750
Productions de services	303 964	17 969	321 934
Chiffre d'affaires total	10 180 944	1 988 596	12 169 541

Le chiffre d'affaires provient de la vente d'éléments de construction (principalement des bardages pour le revêtement mural et des lames de terrasse pour les revêtements de sols) produits à partir d'un matériau innovant. Leur reconnaissance en revenu est généré par la livraison des produits.

Historiquement, la Société comptabilise en chiffre d'affaires comptable la vente de compound (éco-matériaux de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profiles.

Depuis le 1er mai 2023, la Société a opéré un changement de process vis-à-vis de l'un de ses principaux extrudeurs, et ce afin d'améliorer la gestion des chutes et des délais. Désormais, pour cet extrudeur, la matière première (ie, compound), lui est mise à disposition (vs matière qui lui était préalablement vendue). L'extrudeur se chargeant toujours de transformer la matière première en produits finis. Cette opération ne génère donc plus de Chiffre d'affaires avec ce fournisseur.

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt	Résultat Net
Résultat Courant	440 929	- 109 435	550 364
Résultat Exceptionnel	-77 427		-77 427
TOTAUX	363 502	-109 435	472 937

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt :

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 3 787 806 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfiques.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	15 151 225
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	3 787 806
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %	

Autres Informations Spécifiques :

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	2
TOTAL	19

Engagements Financiers donnés et reçus :

Type Engagement	Engagement donné	Engagement reçu
Montant des créances cédées non échues, y compris les effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Garantie d'actifs et de passifs		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements pris en matière de pensions	30 615	
Autres engagements donnés		
Dont concernant les dirigeants		
Dont concernant les filiales		
Dont concernant les participations		
Dont concernant les autres entreprises liées		

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées selon les hypothèses suivantes :

L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans, avec la prise en compte d'une augmentation annuelle des salaires de 3% constant. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle, comprenant le taux d'inflation, s'élève à 3,38 %. La table de mortalité retenue est la table réglementaire TV 88/90 et le taux de charges sociales patronales retenu est de 50 % pour les cadres et de 40 % pour les employés et techniciens.

Cette méthode est conforme à la méthode préférentielle énoncée par le Règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés.

Autres engagements :

L'emprunt souscrit auprès de la BPI en mars 2019 pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :

- Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
- Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt pour l'Innovation à hauteur de 30%,
- Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 50%,
- La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Sébastien MARIN-LAFLECHE.

L'emprunt souscrit auprès de la BPI en mars 2017 pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :

- Un dépôt de 10 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
- Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour amorçage à hauteur de 40%,
- Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%,
- La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE et de Madame Florence MOULIN.

Les emprunts souscrits en 2020 auprès des banques Caisse d'Epargne et Crédit Agricole pour un montant nominal de 1 000 000 euros et 800 000 euros respectivement sont garantis par :

- Une contre garantie de l'Etat français dite « PGE » à hauteur de 90%.

L'emprunt souscrit auprès de la société générale en décembre 2024 pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :

- Le nantissement du fonds de commerce